



Sommaire

S'informer

Le zoom de la rédaction Forêt / Un guide sur la praticabilité des parcelles forestières	p. 4
Lignes express	p. 5
Agenda	p. 8
L'actualité en régions	p. 9
Grand-Est / Une formation sur les défauts des bois après sciage pour les cadres de l'ONF	
Auvergne-Rhône-Alpes / Huit lauréats aux Prix régionaux de la construction bois Foncière forestière et le GFF Vatel acquièrent plus de 60 ha de forêt de Haute-Loire	
Nouvelle-Aquitaine / Opération 1, 2, 3, 4 : quatre histoires locales qui valorisent le bois et ses entreprises	
Exposition Bourgogne-Franche-Comté / La nouvelle édition d'Euroforest mettra l'accent sur l'innovation	p. 11
Entreprises Merranderie / SNBA : un allié solide comme un chêne pour la tonnellerie Boutes	p. 13

Comprendre

Spécial Belgique 3^e trimestre 2017 / Baromètre économique wallon : les prix des sciages se maintiennent	p. 17
Ventes d'automne en Wallonie / Prix des bois sur pied : épicea et chêne plus que jamais plébiscités !	p. 19
Petite forêt privée / Morcellement foncier et morcellement de gestion	p. 23
Bois techniques / Stabilame : lancement de la production de panneaux lamellés-croisés (CLT) ...	p. 25

Gérer

Le marché du bois Aux ventes privées / Paris : forte demande à la vente des Experts forestiers de France	p. 30
--	-------

Le Journal des annonces du bois	p. 31
Renseignements commerciaux	p. 37



22 JAN. 2018

Franc-parler

Innovation

La 6^e réunion du Club du bois s'est tenue le 10 janvier à Bruxelles, au Parlement européen. Elle était organisée par la Confédération européenne des industries du travail du bois (CEI-bois), l'Organisation européenne des scieries (EOS), ainsi que la Fédération européenne du panneau (EPF). Nombre de parlementaires européens, d'industriels et d'experts de la filière forêt bois se sont rassemblés afin d'échanger autour de la thématique de l'innovation.

Approche innovante du produit, intégration du principe d'innovation dans le secteur de la scierie, et innovations dans le domaine digital appliquées aux industries de travail du bois furent les sujets majeurs développés à partir de divers exemples concrets, chacun tendant à montrer la contribution de la filière forêt bois à l'économie circulaire, au concept de productivité ou encore à la création d'emplois.

Le manifeste des industries du travail du bois pour la période allant de 2014 à 2019 s'est bien entendu inscrit en toile de fond des échanges. L'industrie européenne du travail du bois et du meuble, pour rappel, est la cinquième d'Europe, avec un volume de 218 milliards d'euros et un nombre d'emplois afférents d'environ 2,1 millions. Le manifeste s'est fixé comme objectif d'accroître la production annuelle de ce secteur d'activité de 4%, afin de parvenir à une contribution de 20% au PIB européen.

Pour ce faire, la CEI-bois, l'EOS et l'EPF appellent conjointement les institutions européennes à mieux harmoniser les politiques nationales réglementaires relatives à l'usage du bois dans la construction, politiques encore bien trop disparates à l'heure actuelle. Un meilleur accès des PME aux programmes de recherche européens, ainsi qu'une ressource plus disponible et mieux optimisée, apparaissent également comme des priorités. Autant de problématiques qui, trois ans et demi après l'élaboration du manifeste, demeurent plus prégnantes que jamais.